



Demande de naturalisation

Par KHE

Bonjour,

Je suis en France ça fait plus de 22 ans, j'ai un enfant majeur français dès la naissance, et 3 autres enfants français par naturalisation, je suis salarié en CDI depuis 2006, je suis propriétaire d'une résidence principale et d'un investissement en Pinel, par contre j'ai obtenu un niveau A2+ comme compétences de linguistiques.

Est ce que je peux tenter de déposer mon dossier de naturalisation malgré je n'ai pas le niveau B1 ou non ?

Pourriez vous svp me donner plus d'informations et de m'orienter sur la bonne démarche à suivre pour obtenir ma nationalité.

Merci d'avance.

Cordialement,